

VERS DES GROUPES DE FORMATION A L'ANALYSE DE PRATIQUES PROFESSIONNELLES (GFAPP)

Patrick ROBO

Formateur

MONTPELLIER

Octobre 2002

Version revue en mars 2024

Je présenterai ici un dispositif de formation auquel j'ajoins l'adjectif "accompagnante" du fait, entre autres, qu'elle s'inscrit dans la durée, sur le principe de l'alternance, et se réfère au concept d'accompagnement (formation accompagnée).

Il s'agit d'un dispositif de formation de professionnels, mais aussi de formateurs, de cadres, basé sur l'analyse en groupe de pratiques professionnelles à partir d'un récit différé, dispositif identifié par le sigle **GFAPP** (Groupes de Formation à et par l'Analyse de Pratiques Professionnelles).

En propos liminaire j'ajouterai que j'ai mis en œuvre des GFAPP depuis 1995, plus particulièrement en formation continue, dans différentes professions et structures, avec le souci de faire reconnaître un tel dispositif en tant que modalité de formation professionnalisante... ce qui n'est pas toujours aisé compte tenu de certaines résistances, voire oppositions rencontrées dans certaines institutions, ou de représentations erronées de l'APP.

Définitions

Dans un premier temps, pour partager un langage commun, quelques précisions de manière résumée :

- Par **analyse** nous entendrons *l'étude faite en vue de discerner les différentes parties d'un tout, d'un corps ou d'une pensée (nature et structure), de déterminer ou d'explicitier les rapports qu'elles peuvent entretenir entre elles*. A noter que si en chimie, par des procédures fines, il est possible de décomposer un élément en toutes ses substances constitutives, et de pouvoir le reconstituer à l'identique par synthèse... en sciences humaines, il sera davantage question d'un processus qui permettra certes une décomposition mais la recombinaison à l'identique sera quasiment impossible : la maîtrise de la connaissance en la matière est, et restera incomplète, imparfaite. Rassurant quelque part... Pour mémoire et réflexion, au XVII^e siècle, DESCARTES définissait dans le *Discours de la méthode* ce que certains ont appelé la règle de l'analyse : "...diviser chacune des difficultés que j'examinerais en autant de parcelles qu'il se pourrait et qu'il serait requis pour les mieux résoudre."
- Par **pratique** nous entendons le fait d'exercer une activité concrète, la mise en application de principes (d'un art ou d'une science), d'idées ou de techniques en vue d'un résultat tangible.
- Par **professionnelle** nous retiendrons ce qui est relatif à une ou des profession(s), donc tout ce qui a trait à l'exercice du métier.

Actualité

Au-delà du regard porté sur ce qui se fait en la matière dans certains milieux (milieu de la santé, milieu socio-éducatif, justice, médiation, travail social, certaines entreprises, etc.) l'analyse de pratiques professionnelles est d'actualité pour diverses raisons. J'en fournirai trois ici :

- Elle correspond à des **besoins** compte tenu notamment des changements de société, de l'hétérogénéité des publics, des évolutions de la formation initiale et de la formation continue, du

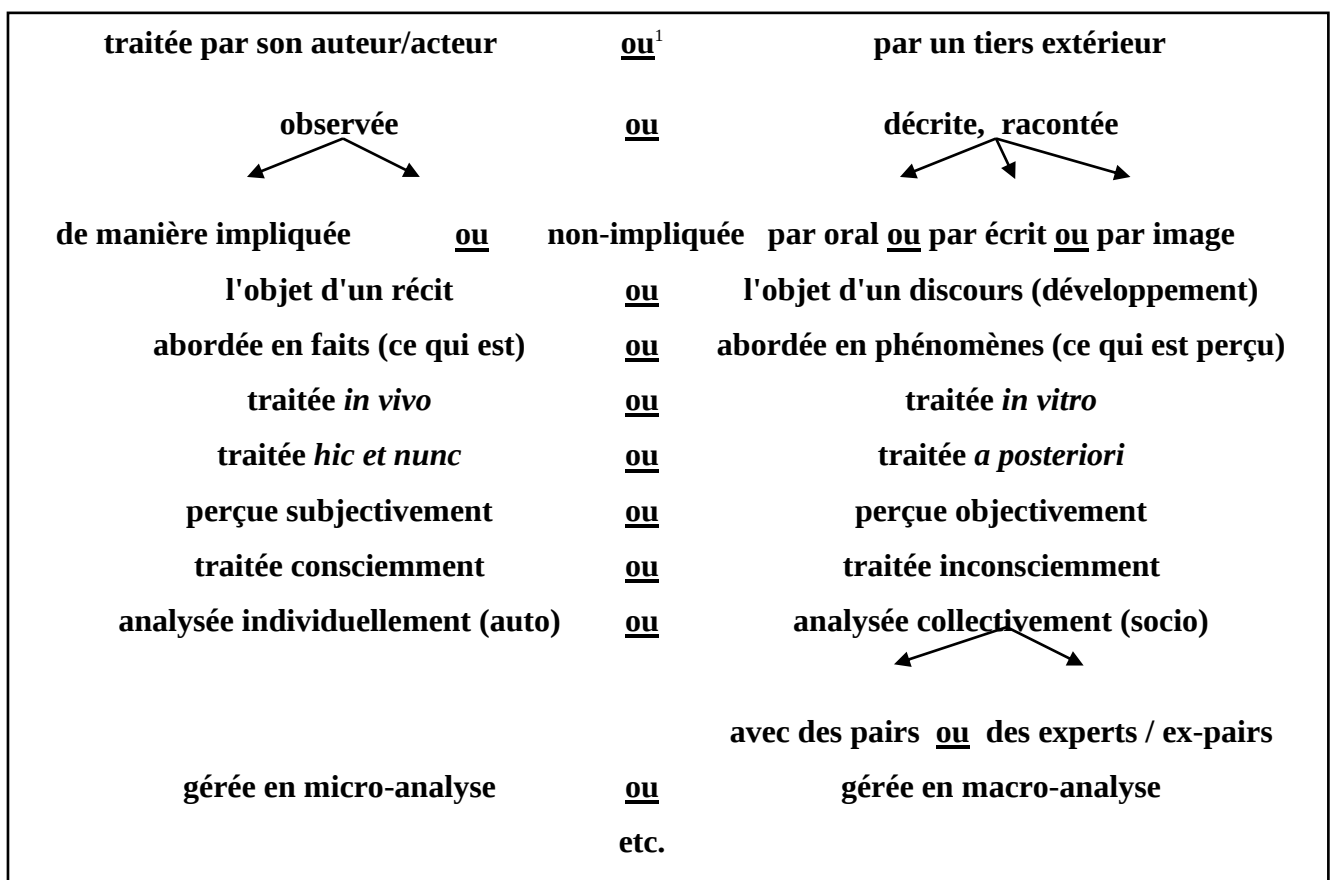
recrutement des professionnels, des nouveaux programmes ou référentiels... et donc de l'évolution des métiers. Il s'agira tout particulièrement d'un besoin d'accompagnement de professionnels, quels que soient leur statut et leur fonction.

- Elle est en **congruence** avec certains référentiels de formation prônant la pratique réflexive, visant l'autonomie des acteurs.
- L'analyse de pratiques est également en **cohérence** avec des théories actuellement développées par les Sciences humaines telles que le constructivisme, le socio-constructivisme, l'interactionnisme, le méta-cognitivism, l'analyse du travail, de l'activité, la relation d'aide, etc.

A ce stade peut-être est-il nécessaire d'opérer quelques discernements...

Repérages

Une pratique peut être...



Lorsqu'il est question d'APP des conceptions et pratiques fort différentes peuvent donner un sentiment d'opacité ou "d'auberge espagnole". A y regarder de plus près, nous pouvons percevoir / repérer qu'une **pratique** peut être appréhendée de différentes façons comme le montre imparfaitement le cadre ci-dessus.

Sans pour autant nous engager dans une taxonomie, nous pouvons distinguer :

- deux grands ensembles / catégories d'analyses :
 - l'analyse d'une pratique à partir d'une situation située et observée ;
 - l'analyse d'une pratique à partir d'un récit de situation passée et située.
- deux grands ensembles / catégories de formes :
 - l'analyse individuelle (seul ou avec l'aide d'un autre acteur) ;

¹¹ : Le "ou" pouvant être également un "et/ou".

- l'analyse groupale.

Parmi ces divers possibilités le GFAPP se réfère, comme déjà évoqué, à de l'analyse en groupe, de pratiques professionnelles faisant l'objet d'un récit en différé. Mais dès lors que l'on évoque l'APP en groupe il est possible d'identifier diverses modalités, ainsi : des Groupes de Parole (GP) aux Groupes de Formation à et par l'Analyse de Pratiques Professionnelles (GFAPP), en passant par les études de cas, les Groupes d'Analyse de Pratiques Professionnelles (GAPP), les groupes Balint, les Groupes d'Entraînement à l'Analyse de Situations Educatives (GEASE), les Groupes d'Approfondissement Professionnel (GAP), les Groupes de Soutien au Soutien (GSAS), les Séminaires d'Analyses de Situations de Communication (SASCO), etc.

De fait le GFAPP est le fruit-synthèse issu de mon parcours personnel imprégné de groupes de parole (particulièrement en Pédagogie institutionnelle), de GAP dans la mouvance initiée par André de Peretti, de GEASE dans le cadre de l'Université Montpellier III, de GSAS avec Jacques Lévine, de Groupe Balint enseignants hors institution Education nationale, de l'analyse clinique avec Mireille Cifali... le tout avec des apports de la Pédagogie institutionnelle (l'institution médiatrice, l'institué instituant...).

Ce parcours qui, au départ, relève de la formation action m'a conduit progressivement, et après un repérage d'influences (courants de pensée) et de références (dimensions théoriques), à l'élaboration d'une définition du GFAPP et à l'explicitation de son protocole.

Avant d'expliciter le protocole de cette modalité je rappellerai quels en sont les principes, l'objet de travail, les objectifs et le dispositif de base :

Les principes de base

La participation à un GFAPP est liée au respect de quelques principes :

- Le volontariat de participation et d'expression
- L'assiduité
- La confidentialité
- Le respect mutuel
- La suspension du jugement
- Le non-conseil
- La bienveillance sans complaisance
- La neutralité...

L'objet de travail

Le récit oral ou écrit d'une situation professionnelle vécue personnellement par un participant et qui lui pose question, voire problème, est l'objet, la base de la réflexion, de l'analyse et donc de la formation.

Ce récit se fait, dans un temps limité, sous forme d'expression totalement libre laissée à l'initiative de l'exposant avec l'idée, empruntée à Michel de Certeau, que "*L'écrin des pratiques, c'est le récit*".

L'autre objet de formation sont les séances elles-mêmes.

Les objectifs du GFAPP

Quels sont-ils ?

Il s'agit d'aider un acteur professionnel impliqué dans une situation professionnelle à y voir plus clair et comprendre ce qui le questionne en l'accompagnant dans l'analyse subjective de son vécu, de sa pratique.

Et, en même temps, si l'analyse se réalise ne groupe, de permettre à d'autres acteurs non impliqués dans cette situation :

- d'analyser un contexte et une pratique développée dans ce contexte ;
- de mieux appréhender des situations analogues vécues personnellement ;
- de se préparer (se former) à affronter des situations semblables à l'avenir ;
- de comprendre par homomorphisme d'autres situations professionnelles ;

Mais, l'objectif premier du GFAPP consiste à développer une méa-compétence "**savoir analyser**" (Cf. FERRY G., *Le trajet de la formation, les enseignants entre la théorie et la pratique*, Paris, Dunod, 1983, p. 57) ET "**un savoir faire analyser**" des situations, d'où le "F" du sigle.

Le GFAPP n'est donc pas un groupe de résolution de problème, ni un groupe d'échange de pratiques, ni un groupe de conseils (donnés), encore moins un groupe de thérapie.

Le dispositif

Il repose sur les bases suivantes :

- ➔ Si possible une huitaine de séances de trois heures chacune, dans l'année.
- ➔ Chaque séance est cadrée, délimitée par le temps (minuté), par des phases (étapes), le contenu (situation professionnelle vécue) ainsi que par des règles de fonctionnement.
- ➔ Des phases successives :
 - Le rappel des principes et du fonctionnement du GFAPP, l'émergence de situations proposées à l'analyse et le choix de celle qui sera exposée ;
 - Le temps de l'exposé d'une situation par un exposant volontaire ;
 - Le temps de questions d'élucidation ;
 - Le temps d'émission d'hypothèses de compréhension et de recherche éventuelle du modifiable sur l'amont ;
 - Le temps de la conclusion par l'exposant ;
 - Le temps de méta-analyse du dispositif, de son fonctionnement, de l'analyse elle-même...
- ➔ Une animation-régulation par un animateur formé, compétent et volontaire.

Le protocole du GFAPP

Il se décline donc en six phases successives déjà esquissées et que je développerai séparément maintenant après avoir précisé qu'avant de démarrer toute séance, il est procédé à un "*Quoi de neuf*" d'une vingtaine de minutes (technique empruntée à la Pédagogie institutionnelle) où chacun peut donner l'information qu'il souhaite à l'ensemble des participants, en dehors de toute évocation d'une situation à exposer ; l'objectif de ce moment est entre autres de permettre au groupe de se "ré-agglomérer" et de permettre à chacun de passer d'une activité à une autre, comme par un sas...

PHASE 0 - Rituel de démarrage, émergence de situations à exposer et choix d'une d'entre elles.

ANIMATEUR*	EXPOSANT	PARTICIPANTS	
Pose le cadre, présente les objectifs, les principes, le déroulement du GFAPP. Permet l' émergence puis, par négociation, le choix de la situation qui sera exposée puis analysée. Répartit le temps des différentes phases.		Les exposants potentiels proposent, avec un titre, la situation qu'ils souhaiteraient exposer.	de 5 à 15'

* La coanimation est possible. Il est recommandé qu'elle soit co-préparée en amont.

A noter que plusieurs modalités peuvent être utilisées pour procéder au choix de la situation qui sera exposée, chacune présentant avantages et inconvénients selon les objectifs visés.

Sans les développer ici je signalerai : le choix par l'animateur, par le groupe, par vote, par tour de rôle, par négociation entre les volontaires pour exposer, par tirage au sort...

PHASE 1 – Le temps de l'exposé

ANIMATEUR	EXPOSANT	PARTICIPANTS	
Rappelle au besoin les consignes de temps et de contenu. Est garant du temps. Fait éventuellement reformuler une partie du récit (sans questionner ni commenter).	Un volontaire présente le récit d'une <u>situation professionnelle vécue</u> qu'il veut questionner, qui lui a posé question, éventuellement problème.	ÉCOUTENT et peuvent prendre des notes anonymisées	5 à 10'

A noter que la situation exposée peut être une situation réussie, vécue positivement mais posant question de compréhension sur ce qui s'est passé et a conduit à cet état exposé. Préciser également que la situation peut évoquer toutes les facettes du métier et qu'elle sera prétexte à l'analyse d'une pratique professionnelle

PHASE 2 – Le temps des questions d'élucidation

ANIMATEUR	EXPOSANT	PARTICIPANTS	
Distribue et régule les prises de parole. Peut intervenir pour questionner, recentrer les échanges, les orienter vers un niveau d'analyse non abordé. Est garant des prises de parole, du temps et de la sécurité des personnes	Répond aux questions auxquelles il choisit de répondre. (pas de justification nécessaire en cas de non réponse)	Posent des questions à l'exposant pour recueillir plus d'éléments d'information sur la situation évoquée et sur son amont pour l'aider à se questionner. ("vraies" questions et non conseils déguisés) <u>Dimensions possibles</u> : groupe, personne, institution, partenaires, société, valeurs, finalités, ressentis, etc.	25 à 45'

A noter que sur une séance, en moyenne, sont posées une question par minute portant sur des dimensions (niveaux d'analyse) différentes. Avec l'expérience l'éventail des dimensions explorées se diversifie et permet un meilleur recueil d'indices favorables à plus d'efficacité dans l'analyse.

PHASE 3 – Le temps des hypothèses de compréhension

ANIMATEUR	EXPOSANT	PARTICIPANTS	
Rappelle que l'on ne donne pas de conseils , mais que l'on émet des hypothèses de <u>compréhension</u>. Recentre, guide, veille aux différents niveaux d'analyse. Peut participer aux hypothèses. Est garant des prises de parole, du temps et de la sécurité des personnes.	Écoute, prend des notes. Peut par un signe demander à faire reformuler ou préciser une hypothèse.	Travaillent sur l'amont et le <u>présent</u> de la situation. Émettent des <u>hypothèses</u> pour la <u>compréhension</u> et éventuellement pour une <u>évocation du modifiable sur l'amont.</u> Peuvent inter-agir par hypothèses à partir de celles déjà émises.	25 à 45'

A noter qu'il n'est pas question ici de résoudre la situation mais de tenter de comprendre pourquoi elle a pu se produire telle qu'elle a été évoquée à travers l'exposé, les questions et les réponses apportées, d'où le fait que le travail porte uniquement sur le temps de la situation décrite et sur son amont. De même la recherche du modifiable porte sur ce qui aurait pu être fait ou évité en amont afin que la situation n'en arrive pas là où elle en est arrivée. Une séance permet de faire émerger environ une hypothèse par minute. L'hypothèse est par définition posée sous la thèse et donc habité par le doute, par l'incertitude).

PHASE 4 – Le temps de la conclusion

ANIMATEUR	EXPOSANT	PARTICIPANTS	
Est garant de la consigne et du temps .	Reprend la parole pour dire quelque chose, ce qu'il veut, <u>s'il le souhaite</u> et ainsi conclure le temps d'analyse.	Écoutent.	0 à 5'

A noter qu'ici il n'est rien attendu de l'exposant. Cette phase permet d'une part de lui restituer la parole s'il souhaite (se) dire quelque chose, et d'autre part de clore le temps d'analyse de la situation. A partir de là aucune intervention ne sera plus possible à propos de la situation.

PHASE 5 – Le temps de la "méta-analyse"

ANIMATEUR	EXPOSANT	PARTICIPANTS	
Anime ou fait animer cette phase. Participe à la méta-analyse. Eventuellement, peut faire déterminer qui (co)animera le prochain GFAPP.	Participe à l'analyse "méta" de l' <u>APP</u> , de ce <u>GFAPP</u> , voire de l'animation.	Participent à l'analyse de l'APP, de ce GFAPP, voire de l'animation. <i>(Un participant peut animer cette phase qui pourra être objet d'écriture réflexive)</i>	5 à 30' ou plus

A noter que cette phase correspond tout particulièrement au "F" de GFAPP puisqu'elle est à la fois au service du "savoir analyser" pour chaque participant mais aussi du "savoir animer" une séance d'analyse en groupe pour ceux qui souhaitent acquérir, développer des compétences d'animateur. La "méta-analyse" portera sur des aspects que l'on pourrait qualifier de techniques (distribution de la parole, gestion du temps, reformulation, choix de l'exposant, etc.) mais aussi sur la posture de l'animateur (semi-directif, facilitateur, maïeuticien, inducteur de réflexivité, neutre, etc.), sur la dimension éthique de l'analyse en groupe, etc.

Nb : les durées indiquées pour chaque phase sont calculées (répartition en fonction de la durée totale de la séance) et annoncées par l'animateur dès le début de la séance, la durée totale d'une analyse de situation pouvant varier de 1h 20' à 2h 30'. Sauf cas exceptionnel, une seule situation est analysée par séance.

Formation

Noter aussi que dans la plupart des GFAPP un travail d'écriture réflexive (individuelle et/ou collective) est impulsé à partir de la "phase 5" pour déboucher sur des documents possiblement mutualisables. Dans ces documents on ne trouvera aucune analyse de situation mais des réflexions sur les effets produits par l'APP, sur l'utilisation de la multidimensionnalité, sur l'art du questionnement, sur les transpositions dans l'exercice du métier, sur les champs de la multiréférentialité, sur les concepts de neutralité, d'autorisation... sur la mise en œuvre de groupes d'APP, sur les compétences et la posture de l'animateur, etc.

A ce stade de la présentation du GFAPP, il convient peut-être de préciser que ce dispositif de "formation accompagnante" ne se suffit pas en soi et qu'il ne faut pas voir là un modèle unique de

formation qu'il faudrait recommander en tant que panacée. Au-delà des effets qu'il peut produire en tant que tel, il doit (devrait) être articulé à d'autres modalités d'analyses de pratiques présentant également des intérêts, à d'autres types d'analyse (didactique, pédagogique, compréhensive, clinique...) dont l'A.P.P. peut se nourrir par son approche multiréférentielle.

Le GFAPP, dans un principe de complémentarité, doit (devrait) être également articulé à d'autres dispositifs de formation (cours, stages, visites, écriture d'un mémoire, échanges de pratiques, résolutions de problèmes, etc.) ce qui, évidemment, nécessite de la part des formateurs un réel travail de concertation, un réel travail d'équipe et ce, plus particulièrement dans une (des) démarche(s) d'accompagnement professionnel.



site <http://probo.free.fr>

DÉBUT